

## Cinémathèque de Nice

# Appel à candidature

## « Ambassadeur cinéphile lycéen »

### Année scolaire 2021/2022

#### 1 – Présentation de la Cinémathèque de Nice

La Cinémathèque de Nice c'est :

- 400 films par an,
- des Master Class avec les grands noms du cinéma (Sébastien Lifshitz en 2020, Tony Gatlif en 2019, Naomi Kawase en 2018, Bertrand Bonello en 2016, Nicolas Winding Refn en 2015, Alexandre Sokourov en 2014, Stephen Frears en 2013, etc.),
- des conférences sur l'histoire du cinéma,
- des rencontres avec des cinéastes, des comédiens, des critiques ou des historiens,
- des soirées débats,
- un atelier de film d'animation, etc.

Temple de la version originale sous-titrée, la Cinémathèque de Nice dispose d'une salle de 250 places installée en centre-ville, au sein du Palais des congrès Acropolis. Equipée pour la projection cinéma de films au format numérique, elle est l'une des rares salles de France à pouvoir également proposer des projections de films argentiques aux formats 16mm, 35mm et 70mm.

Parallèlement à son activité de **diffusion**, la Cinémathèque a également pour mission la **conservation** du patrimoine cinématographique et la **formation** avec de nombreuses actions dédiées à l'éducation aux images.

#### 2 – Partenariat avec l'Education nationale

Pour l'Education nationale, partenaire de ce dispositif, l'éducation du regard des élèves à travers les œuvres cinématographiques est centrale dans une société confrontée à la multiplication des images. Elle passe par l'appropriation de notre patrimoine culturel commun. Apprendre à regarder, apprécier et interroger notre patrimoine cinématographique est un enjeu d'éducation citoyenne et de contribution à la préservation de cette richesse commune.

Chaque élève peut ainsi s'emparer des sujets de société à travers une découverte active des œuvres et des pratiques artistiques vivantes : observer, s'étonner, décrire, comparer et mettre en relation pour mieux s'inscrire dans un environnement, en mesurer la profondeur historique, sociale et esthétique.

### **3 – Le dispositif « Ambassadeur cinéphile lycéen »**

A travers ce dispositif, la Cinémathèque de Nice propose aux jeunes cinéphiles niçois de participer activement à la vie de l'établissement culturel et d'en découvrir les coulisses pendant toute une saison.

L'ambassadeur cinéphile lycéen agit comme relais entre la Cinémathèque et son établissement scolaire et ses camarades. Son objectif est d'inciter les personnes de son entourage à découvrir la programmation de la Cinémathèque de Nice, en relatant son expérience de cinéphile, en racontant les films qu'il a vus ou les rencontres auxquelles il a assisté.

L'ambassadeur cinéphile lycéen peut également être force de proposition pour améliorer l'offre de la Cinémathèque à destination des 15-25 ans.

Point d'orgue de ce dispositif, la Cinémathèque proposera une « Carte blanche aux lycéens », sur deux journées, **les 7 et 8 mai 2022**, à l'occasion desquelles seront projetés les films « coups de cœur », élus chaque mois par les lycéens ambassadeurs. Pendant ces deux journées exceptionnelles, tous les lycéens qui le souhaitent pourront voter pour le film qui remportera le « Prix des lycéens ».

#### L'ambassadeur cinéphile lycéen s'engage à :

- Diffuser, chaque mois, le programme de la Cinémathèque au sein de son établissement.
- Communiquer sur cette programmation par le biais d'internet et des réseaux sociaux.
- Participer, chaque mois, à une réunion, à la Cinémathèque, entre les différents ambassadeurs cinéphiles lycéens.
- Organiser des soirées débats sur des films de la programmation de la Cinémathèque.
- Sélectionner chaque mois un film coup de cœur (en concertation avec les autres ambassadeurs cinéphiles lycéens) qui sera programmé en fin d'année lors des deux journées de « Carte blanche aux lycéens ».
- Réaliser, en collaboration avec les autres ambassadeurs cinéphiles lycéens, l'affiche et le programme de la « Carte blanche aux lycéens ».
- Coordonner les deux journées de « Carte blanche aux lycéens ».

#### Pour mener à bien sa mission, l'ambassadeur cinéphile lycéen bénéficie :

- D'un accès gratuit et illimité aux projections de la Cinémathèque de Nice tout au long de l'année scolaire 2021/2022.
- De places réservées pour les événements exceptionnels comme les Master Class.
- De places pour accéder à divers festivals cinématographiques et audiovisuels de la région.
- D'un contact privilégié avec le médiateur culturel de la Cinémathèque et le chargé de mission cinéma DAAC qui seront présents à ses côtés pour l'aider dans sa mission

### **4 – Objectif**

L'objectif principal de ce dispositif est de renouer un lien entre le public des 15-25 ans, le cinéma et plus particulièrement les films de patrimoine en créant une communauté de jeunes cinéphiles qui s'impliquent dans la vie d'une structure cinématographique comme celle de la Cinémathèque de Nice.

## **5 – Qui peut devenir « Ambassadeur cinéphile lycéen » de la Cinémathèque ?**

Tous les lycéens scolarisés dans un établissement de la Ville de Nice, durant l'année scolaire 2021/2022, qui déposent un dossier de candidature pour s'inscrire au dispositif « Ambassadeur cinéphile lycéen » avant le 15 octobre 2021 à la Cinémathèque de Nice.

## **6 – Modalité de sélection**

L'examen des candidatures ne se fera que si le dossier d'inscription est complet. Tout dossier déposé après la date limite (15 octobre 2021 à minuit) ne sera pas pris en compte.

La Cinémathèque, en partenariat avec l'équipe du Rectorat de Nice, examinera les dossiers de candidature sur la base de la motivation du candidat ainsi que la qualité de sa culture cinématographique.

Les critères pris en compte sont les suivants :

- Le contenu de la lettre de motivation comprenant une présentation personnelle du candidat ainsi que ses motivations à participer à ce dispositif.
- Le contenu du dossier de candidature disponible sur le site internet de la Cinémathèque de Nice à l'adresse : <https://www.cinematheque-nice.com> et sur le site de la DAAC : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/daac/>

Après analyse des dossiers, la Cinémathèque sélectionnera deux lycéens par établissement secondaire de second cycle d'enseignement général, technologique et professionnel.

## **7 – Calendrier**

- **02 septembre 2021** : Lancement de l'Appel à Candidatures et début de dépôt des dossiers par mail à l'adresse : [emilie.pisaneschi@ville-nice.fr](mailto:emilie.pisaneschi@ville-nice.fr)
- **15 octobre 2021** : Fin de dépôt des dossiers des candidats à minuit.
- **18 au 22 octobre 2021** : Sélection des candidats.

## **8 – Renseignements complémentaires**

Pour toute demande d'informations et renseignements, merci d'écrire un mail à l'adresse : [emilie.pisaneschi@ville-nice.fr](mailto:emilie.pisaneschi@ville-nice.fr).